



Organisation
internationale
du Travail



PROJET DE RELANCE DE L'ENTREPRENEURIAT AGROPASTORAL DURABLE (PREA)

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) CHARGE(E) D'ELABORER UNE
STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PREA

1. Contexte et justification

Sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Cameroun met en œuvre depuis 2020 le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP). Le projet a pour ambition de faire participer activement le sous-secteur élevage et pêche à la consolidation d'une croissance économique génératrice d'emplois décents et de revenus substantiels au monde rural. L'objectif global du projet est de contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention.

De manière spécifique, le PDCVEP vise : (i) l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins, piscicoles, (ii) l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que (iii) la création de nouveaux emplois dans ces trois chaînes de valeurs. Le Projet couvre toute l'étendue du territoire. A son achèvement, le projet ambitionne de former et d'installer 350 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur comme chefs d'entreprises dans les chaînes de valeur des filières de l'élevage et de la pisciculture éligibles.

Suivant une approche participative et inclusive, le PD-CVEP implique de nombreux partenaires dans la mise en œuvre du projet. Sur cette base, le PDCVEP et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ont signé le 23 février 2022 un contrat de partenariat par lequel cette dernière apporte une assistance technique à travers le **Projet d'appui à la Relance de l'Entrepreneuriat Agricole Durable (PREA)**. L'objectif est de contribuer à la consolidation de la croissance inclusive en offrant les possibilités aux jeunes hommes et femmes agripreneurs de créer et de mieux gérer les entreprises et les coopératives durables dans les filières bovine, porcine et piscicoles.

Le changement attendu de l'intervention de l'OIT permettra que les *« centres d'incubation et les structures d'appui aux coopératives offrent davantage des services efficaces de création et de développement des coopératives durables »*. Plus spécifiquement, il est attendu du PREA que *les cadres techniques des Centres d'Incubation des Jeunes Agripreneurs (CIJA) et des structures d'appui aux coopératives sélectionnés ont des capacités renforcées pour offrir des formations en création et gestion des coopératives au profit des jeunes agripreneurs.*

Le PREA dispose de nombreux atouts pour se démarquer des autres projets de promotion de l'entrepreneuriat. Au rang de ceux-ci, on peut noter le positionnement stratégique du mandat de l'OIT qui est de promouvoir la justice sociale à travers le travail décent. Toutefois, il est apparu que depuis une dizaine d'année, les activités de l'OIT souffrent d'un manque de visibilité au sein du système des Nations Unies, auprès de la communauté des bailleurs, de ses mandants tripartites, du monde universitaire, des médias, de la société civile et du grand public en général.

Pour pallier ce manquement, l'ETD/BP-Yaoundé a élaboré une stratégie de communication dont l'objectif ultime est de **mettre les gens au cœur des récits**. Le rôle de cette communication est de s'assurer que les mandants de l'OIT et les autres audiences prioritaires ont **accès** aux connaissances, conseils et leçons apprises sur le monde du travail dont ils ont besoin pour **mettre en œuvre une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain et ainsi faire progresser la justice sociale**. Il est question : (i) de construire réputation de l'OIT en tant que leader des connaissances sur le monde du travail, de (ii) promouvoir les recherches et recommandations de l'OIT et vulgariser des idées et concepts parfois complexes afin d'obtenir davantage de compréhension, d'engagement et, de fait, un soutien élargi en faveur de l'avenir du travail centré sur l'humain, (iii) de valoriser l'impact du travail de l'OIT en mettant les gens au cœur de la narration et en adoptant un ton humain, simple et dénué de tout jargon et enfin (iv) d'intégrer systématiquement les questions transversales telles que genre, VIH, nexus humanitaire-paix-développement, droits de l'homme.

En tant que projet de coopération au développement de l'OIT, le PREA se doit de contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie de communication en mettant en exergue les changements atteints dans le cadre de ses activités de promotion de l'entrepreneuriat et dont de la création des emplois à travers la création des entreprises, promues par les jeunes hommes et les jeunes femmes, dans les filières bovines, porcines et aquacoles.

Les présent TDR sont élaboré pour encadrer le recrutement et la mission d'un(e) consultant chargé(e) d'élaborer la stratégie de communication du projet.

2. Description de la mission

Sous la supervision et l'orientation du Coordonnateur National du PREA (CNP/PREA) et en étroite coordination avec le Chargé de la Communication et de la Gestion de l'information de l'ETD/BP-Yaoundé, la mission du/de la Consultant(e) est structurée autour des objectifs ci-après :

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de définir et d'élaborer, pour le compte du PREA, une stratégie de communication permettant au bureau de l'OIT-Yaoundé d'améliorer sa visibilité, dans le domaine du renforcement des capacités entrepreneuriales, auprès de ses partenaires, de la communauté des bailleurs et du grand public.

2.2. Objectifs spécifiques

Le/la consultant(e) en communication est chargé(e) :

- (i) d'élaborer la stratégie de communication du PREA permettant de mettre en exergue les outils de formation en entrepreneuriat de l'OIT (GERME, COOP, etc...);
- (ii) de concevoir un plan de communication découlant du plan de mise en œuvre du PREA et de la stratégie de communication de l'OIT-Yaoundé.
- (iii) de concevoir un schéma de communication pour chaque type d'activité du PREA (formations, atelier de validation, concertations, ...)
- (iv) de concevoir des outils de communication et/ou de visibilité du PREA dans le respect des règles de visibilité de l'OIT au niveau global.

3. Résultats et livrables attendus

3.1. Des résultats

Les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

- des orientations stratégiques claires sont définies pour le PREA dans le but d'assurer une meilleure visibilité du bureau de l'OIT-Yaoundé auprès de ses partenaires, du grand public, de la société civile et au sein de la communauté des bailleurs internationaux ;

- un plan de communication basé sur les activités du PREA ;
- un schéma de communication précisant les actions à exécuter et les acteurs impliqués pour chaque type d'activité (formation, atelier de validation, production des rapports, etc...) ;
- des versions électroniques des outils de communication (chemises portes documents, flyers, blocs-notes, roll-up, bâche,) en version PDF modifiable.

3.2. Approche méthodologique

Le/la consultant(e) devra adopter une approche d'intervention participative, claire permettant de parvenir, dans les délais requis, à la production des livrables et à l'atteinte des objectifs définis ci-dessus.

Le CNP/PREA et le Responsable de la Communication interviendront en tant que facilitateurs durant le processus pour assurer la conformité des produits avec les missions et les réalisations quotidiennes de l'ETD/BP-Yaoundé ; ils veilleront également à l'adéquation des orientations identifiés avec les opportunités du bureau en matière de communication.

Pour la conception des outils de communication, au moins 5 révisions seront autorisées.

3.3. Des livrables

En termes de livrables, le/la consultant(e) devra livrer les produits suivants :

Livrables	Nombre de jours (Estimation)
La stratégie de communication du PREA	5
Le plan de communication du PREA	8
Schéma de communication	2
Les outils de communication du PREA	10
Total	25

4. Arrangements institutionnels

- Le/la consultant(e) rapportera au CNP/PREA. Ce dernier mettra à la disposition du/de la consultant(e) le plan de mise en œuvre du PREA et la stratégie de communication de l'OIT-Yaoundé.
- Le/la consultant(e) consultera le Chargé de la Communication et de la Gestion de l'information et tous les staffs pertinents de l'ETD/BP-Yaoundé.
- Le/la consultant(e) disposera de ses propres équipements (PC, logiciels notamment) pour mener à bien sa mission.

5. Durée de la mission

Le délai nécessaire pour la réalisation de la présente consultation est de 25 jours étalé sur la période allant du 5 juin 2022 au 31 juillet 2023.

6. Profil du consultant

La personne consultante devra disposer de références solides pouvant lui permettre d'exécuter efficacement la mission qui lui sera confiée. Elle devra, par ailleurs :

- Justifier d'un diplôme universitaire supérieur (Licence ou équivalent) en communication, journalisme, relations publiques ou tout autre domaine connexe.
- Posséder une expérience professionnelle déclinée en :

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'information publique, la communication, le journalisme ;
- Une pratique avérée dans la conception de stratégies de communication et la mise en œuvre d'activités de communication, information publique et plaidoyer ;
- Une bonne connaissance du Système des Nations Unies, en général, et de l'Organisation Internationale du Travail, en particulier ;
- A maîtrise de l'anglais et du français oral et écrit.

7. Financement et paiement de la mission

Le financement de la mission est assuré par le PREA, qui prendra en charge les honoraires du ou de la consultant(s). Le paiement se fera en une tranche unique à la fin de la mission (livraison des 3 livrables) à la satisfaction de l'OIT.

8. Candidatures

Les candidatures devront être soumises sous forme de propositions technique et financière, au plus tard le 31 mai 2023, à l'adresse yaounde@ilo.org.

La proposition technique devra clairement décrire : (i) la compréhension de la mission et l'approche / méthodologie suggérée, (ii) les antécédents et les qualifications pour effectuer la mission, (iii) l'organisation de la mission, ainsi (iv) qu'un calendrier provisoire d'exécution de la mission.

La proposition financière devra indiquer un budget estimatif pour la mission.

L'ensemble de la proposition technique et financière (y compris honoraires) ne devra pas dépasser 4 pages hors annexes. Une preuve de réalisation de mandats similaires et/ou des CV de personnes à impliquer sont exigées en annexe.

Les offres seront évaluées suivants les critères suivants :

✓ Offre technique /100

- Note de compréhension des TDRS/20pts
- Description de la stratégie de mise en œuvre/démarche méthodologique/20pts
- Expériences dans la réalisation d'activités similaires/20pts ;
- Diplôme /15 points ;
- Respect du chronogramme/10pts
- Collaboration antérieure avec l'OIT ou tout autre organisation international du Système des Nations Unies/10pts
- Présentation générale de l'offre /05pts

✓ Offre financière

Seules les offres dont l'évaluation technique est supérieure à 70/100 seront admises pour l'évaluation financière.

L'évaluation finale sera faite suivant la formule suivante :

Evaluation finale = Evaluation Technique *0.7 + Evaluation financière*0.3